

NATATHLON

Samedi 30 janvier et dimanche 31 janvier 2010

Samedi 27 février et dimanche 28 février 2010

Samedi 27 mars et dimanche 28 mars 2010

Compétition qualificative au Trophée Benjamins « Lucien ZINS »

Bassin : **25 mètres – 6 couloirs**

Lieu : **1 poule minimum par district (5)**

Catégories concernées :

- **12 – 13 ans (97-98)**

Epreuves :

800 nage libre – 400 4 nages – 100 nage libre – 50 dos – 50 papillon – 50 brasse

Les nageurs participent au maximum selon leur choix à **3 épreuves** lors de chaque étape et peuvent nager à chaque étape aux mêmes épreuves.

Pour être classé et pour participer au trophée « Lucien Zins », **il faut avoir nagé l'ensemble des 6 épreuves**, les meilleures cotations de chaque épreuve seront retenues pour établir le classement national et 160 nageurs seront qualifiés.

Pour le Trophée « Lucien Zins » les épreuves seront :

400 nage libre – 200 4 nages – 100 nage libre – 50 dos – 50 papillon – 50 brasse

Programme :

1 ère étape – 1 ère réunion	1 ère étape – 2 ème réunion
800 m nage libre filles 50 m papillon garçons et filles 50 m brasse garçons et filles 100 m nage libre garçons et filles 400 m 4 nages garçons	800 m nage libre garçons 50 m dos filles et garçons 400 m 4 nages filles

2 ème étape – 1 ère réunion		2 ème étape – 2 ème réunion	
800 m nage libre garçons 50 m dos filles et garçons 400 m 4 nages filles		800 m nage libre filles 50 m papillon garçons et filles 50 m brasse garçons et filles 100 m nage libre garçons et filles 400 m 4 nages garçons	
3 ème étape – 1 ère réunion		3 ème étape – 2 ème réunion	
400 m 4 nages filles et garçons 50 m dos filles et garçons 50 m brasse filles et garçons 50 m papillon filles et garçons		800 m nage libre filles 100 m nage libre filles et garçons 800 m nage libre garçons	

Engagements :

Date limite :

- Le jeudi 7 janvier 2010, pour la première étape.
- Le jeudi 4 février 2010, pour la deuxième étape.
- Le jeudi 4 mars 2010, pour la troisième étape.

Droits d'engagements fixés à 20 € par nageur pour les 3 étapes.

Chaque club participant (sauf l'organisateur) à une compétition est tenu de présenter au minimum un Officiel.

Récompenses :

A l'issue des 3 étapes et sur un classement NATATHLON (addition des points de la meilleure cotation de chaque épreuve), médailles aux 3 premiers (Filles et Garçons), cadeaux aux 5 premiers (Filles et Garçons). Les récompenses seront remises lors des championnats régionaux d'été.

Résultats :

L'organisateur adresse par mail les résultats de la compétition au responsable informatique : Patrice PAYEN.